

PROJET PÉDAGOGIQUE

Année 2023-2024



TOUQUIN

32 rue du château d'eau

01.64.03.85.02

Projet pédagogique rédigé par : Accueil de loisirs

Organisateur
Charlotte Loisirs
15 Avenue Galois
92340 Bourg la Reine
Déclaration SDJEN : N°

Equipe de direction :
Céline TIEULENT

Equipe d'animation :
Eléonore PERRUCHE
Delphine PALISSE

Coordination
Cécile JOBY

« L'organisateur met en œuvre le projet éducatif qui établit les grandes orientations éducatives, la direction de l'accueil établit avec son équipe d'animation un document – communément appelé projet pédagogique.

Il prend en compte :

- La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil et les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre ;
- Les modalités de participation des mineurs ;
- La répartition des temps respectifs d'activité et de repos ;
- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés ;
- Les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de santé ou en situation de handicap ;
- Les modalités de fonctionnement de l'ensemble de l'équipe pédagogique qui participe à l'accueil des mineurs ;
- Les modalités d'évaluation de l'accueil ;
- La communication avec l'environnement (familles, organisateurs, partenaires).

À destination de l'équipe :

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter.

C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'animation et d'outil à la programmation des plannings.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de loisirs

1^{ERE} PARTIE – DEFINITION DU PROJET PEDAGOGIQUE	5
I. LE PUBLIC	5
II. OBJECTIFS RETENUS DU PROJET EDUCATIF	5
III. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR REpondre AUX OBJECTIFS.....	6
IV. METHODES D’EVALUATION.....	10
A. METHODE D’EVALUATION DE LA SATISFACTION DES ENFANTS	10
B. METHODE D’EVALUATION DE LA SATISFACTION DES FAMILLES	10
C. METHODE D’EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE ET ELABORATION DES EVOLUTIONS A PREVOIR	10
2^{EME} PARTIE - FONCTIONNEMENT EN LIEN AVEC LE PROJET PEDAGOGIQUE ..	13
I. PLACE DE L’ENFANT AU SEIN DE L’ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	13
A. CONSTITUTION DES GROUPES D’ENFANTS	13
B. PRISE EN COMPTE DU CHOIX DE L’ENFANT.....	13
C. PARTICIPATION DE L’ENFANT DANS LA VIE QUOTIDIENNE	14
D. INTEGRATION DE L’ENFANT AU GROUPE ET A LA STRUCTURE.....	14
1. <i>Faciliter l’intégration de chacun</i>	14
2. <i>Cas des enfants en difficulté</i>	14
3. <i>Cas des enfants en situation de handicap physique ou mental</i>	14
E. REGLES DE VIE DU GROUPE.....	15
F. GESTION DES CONFLITS.....	15
II. L’EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	17
A. CONSTITUTION DE L’EQUIPE PEDAGOGIQUE	17
1. <i>La coordination</i>	Erreur ! Signet non défini.
2. <i>L’équipe de direction</i>	17
3. <i>L’équipe d’animation</i>	18
B. FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION AU QUOTIDIEN.....	20
1. <i>Gestion des pauses, des horaires et des congés</i>	20
2. <i>Réunions d’équipe et prises de décision</i>	20
3. <i>Relations et communication avec la coordination</i>	20
C. INTEGRATION D’UN NOUVEAU SALARIE DANS LE GROUPE.....	20
D. SUIVI ET EVALUATION DES ANIMATEURS ET DES STAGIAIRES.....	21
E. REGLES DE VIE DU GROUPE ADULTE	21

III.	RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PEDAGOGIQUE	22
A.	LES LOCAUX.....	22
1.	<i>L'accueil de loisirs</i>	22
2.	<i>Autres locaux mis à disposition</i>	22
3.	<i>Contraintes et potentiels des locaux</i>	22
B.	L'ENVIRONNEMENT	23
1.	<i>Situation géographique</i>	23
2.	<i>Facilités de transport</i>	23
3.	<i>Contraintes et potentiels de l'environnement</i>	23
C.	LES RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES	23
1.	<i>Le budget</i>	23
2.	<i>Le matériel mis à disposition</i>	23
IV.	ORGANISATION DE LA JOURNEE D'ACCUEIL	24
A.	JOURNEE TYPE	24
B.	TEMPS D'ACCUEIL DU PUBLIC.....	25
C.	TEMPS D'ANIMATION	25
D.	TEMPS CALMES	26
E.	TEMPS DES REPAS ET DES GOUTERS.....	27
V.	ORGANISATION DES ACTIVITES.....	28
A.	AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET RANGEMENT	28
B.	DIVERSITE DES ACTIVITES PROPOSEES	28
C.	GESTION DES SORTIES ET DES DEPLACEMENTS.....	28
D.	TEMPS FORTS, PARTENARIAT OU PROJETS SPECIFIQUES.....	30
E.	ACCUEIL ET COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.....	31
VI.	HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	31
A.	PREVENTION DES RISQUES ET CONSIGNES DE SECURITE.....	31
1.	<i>Règles de sécurité</i>	31
2.	<i>Prévention et procédures contre les incendies</i>	31
B.	SUIVI SANITAIRE	32
C.	HYGIENE ET HYGIENE ALIMENTAIRE.....	32
D.	HYGIENE DE L'ENFANT.....	33
E.	PROPRETE DU MATERIEL ET DES ESPACES	33

1^{ère} partie – LE PROJET PÉDAGOGIQUE

I. Les publics

L'accueil de loisirs de Touquin est habilité à recevoir 16 enfants âgés de 3 à 6 ans, et 23 enfants âgés de 6 à 11 ans soit 39 au total.

Le nombre d'enfants accueillis peut évoluer suivant nos inscriptions.

Les enfants âgés de 3 à 6 ans fréquentent l'école maternelle du village. Les enfants âgés de 6 à 11 ans sont répartis dans les différents villages et écoles aux alentours en fonction des niveaux. Les enfants âgés de 6 ans sont sur l'école élémentaire de Touquin, les enfants âgés de 7 à 8 ans sont sur l'école élémentaire de Pézarches et les enfants âgés de 9 à 11 ans sont sur l'école élémentaire de Haute-feuilles.

La plupart des familles ont deux parents qui travaillent et nous avons beaucoup de fratries qui peuvent être réparties dans différentes sections.

II. Objectifs retenus du projet éducatif

Les objectifs du projet éducatif de l'organisateur retenus sont définis au regard des choix et constats faits précédemment, et en s'appuyant sur les derniers bilans de période réalisés.

Pour cette période de septembre 2023 à juin 2024 et afin de rester dans la lignée du constat effectué, nous avons choisi de travailler 3 objectifs pédagogiques contenus dans le projet de l'association, à savoir :

Objectifs retenus du projet pédagogique	Raisons pour lesquelles nous retenons ces objectifs
<p>Objectif 1 : Émanciper</p> <p>Donner des outils pour rendre l'enfant autonome, éveiller l'intelligence créative, accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité et son imaginaire.</p>	<p>Mise en place d'outils permettant aux enfants d'acquérir de l'autonomie :</p> <p><u>Création d'espaces de jeux selon l'âge de l'enfant :</u></p> <ul style="list-style-type: none">● Plateau de découpage...● Pôle dessin● Cahier de modèle pour les élémentaires● Feuille de traits et de formes pour les maternelles● Motricité fine (enfilage de perle, transvasement) <p><u>Création de repères :</u></p> <ul style="list-style-type: none">● Affiches pour mettre son manteau● Affichage des règles d'usage des espaces (ex. nombre d'enfants autorisés par espace...)● Déroulement de la journée pour se repérer dans le temps● Espaces de jeux matérialisés.● Petits responsables● Mise en place de rituels du matin et du temps calme.● Mise en place d'un espace snoezelen.
<p>Objectif 2 : Développer les loisirs responsables</p> <p>Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge du public.</p>	<p>Aménagement des salles en lien avec un thème, un univers permettant de développer l'imagination et la créativité de l'enfant.</p> <p>les espaces de la structure devront être transformés, décorés et réaménagés à chaque période.</p>

Organiser des temps d'activités cohérents et adaptés à l'âge des enfants	Chaque jour, une animatrice présentera le thème, l'univers grâce à la télé de l'accueil ou de manière théâtralisée. L'animatrice pourra utiliser la mascotte de l'accueil « Gaston la Licorne », pour exposer les différentes activités et temps de la journée.
<p>Objectif 3 : Vivre ensemble</p> <p>Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Développer l'entraide</p>	<p>Cet objectif va nous permettre de développer l'esprit d'équipe et non la compétition.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en avant leurs compétences en termes d'entraide au sein des différents groupes d'âge. - Permettre aux enfants d'exprimer leurs ressentis à travers un nouvel espace dédié aux émotions, des petites séances de méditation sont envisagées tout au long de l'année. - Impliquer davantage les familles à la vie du centre, les solliciter pour apporter du matériel de récupération lorsque nécessaire pour nos activités.

III. Moyens mis en œuvre

- A. 1^{er} Objectif : Émanciper** : Donner des outils pour rendre l'enfant autonome, Éveiller l'intelligence créative, accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité et son imaginaire.

Actions/Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p>Accompagner les enfants dans les gestes du quotidien. Les animatrices devront prendre le temps d'aider les enfants, au lieu de leur dire quoi et comment faire.</p> <p>Nous mettrons en place des repères visuels et accompagnerons les enfants aux gestes du quotidien, ainsi les enfants pourront évoluer à leurs rythmes.</p> <p>Pour les maternelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Habillage seul. ● Manger en utilisant ses couverts. ● Reconnaître ses affaires. ● Attacher son manteau et l'accrocher au porte-manteau <p>Pour les élémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Se servir seul des plats. ● Reconnaître ses affaires. ● Attacher son manteau et l'accrocher sur le cintre. 	<p><i>Pour les maternelles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants réussiront à s'habiller seul d'ici le mois de décembre ● Les enfants sauront utiliser les couverts d'ici le mois de décembre. ● Les enfants se servent seuls ● Les enfants reconnaissent leur affaires <p><i>Pour les élémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants réussissent à se servir les plats seuls et tiennent compte du partage. ● Les enfants rangent correctement leurs affaires sur leur porte-manteau.
<p>Accompagner les enfants dans l'autonomie en proposant un self aux élémentaires pour les temps du goûter.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants ont compris le système du self, ils savent se servir convenablement et respectent les portions sans gaspiller.
<p>Créer des plateaux de vie pratique, qui permettent aux enfants de travailler leur motricité. Les plateaux seront étudiés et pourront évoluer en fonction de l'âge de leurs besoins et de leurs capacités:</p> <ul style="list-style-type: none"> - plateau de découpage - écrire les chiffres - pose de boule de couleurs et de formes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les plateaux sont mis en place et sont utilisés par les enfants ? ● Les plateaux de motricité sont-ils adaptés aux enfants et aux tranches d'âge?

<p>Créer un affichage de repères pour tous les groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affiches pour mettre son manteau. - Affiche avec le nombre d'enfants autorisés par espace. - Affichage pour chaque coins symbolique 	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les enfants sauront respecter le nombre de participants par espace de jeux.</i>
<p>Faire en sorte que le moment du rangement soit ludique en proposant une musique du rangement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les enfants rangent correctement chaque espace de jeux avec l'aide de l'animatrice.</i>
<p>Pour le groupe des maternelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des « Petits responsables » <ul style="list-style-type: none"> - responsable de la cantine - responsable du matériel cours - responsable du goûter 	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les enfants se portent volontaires pour être responsable d'une mission pour la journée?</i>
<p>Pour le groupe des élémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des espaces de jeux évolutifs et créatifs. - Mettre à disposition des enfants la vaisselle pour déjeuner à la cantine - Mettre en place des plateaux de découpage / modèle pour le pôle dessin. - Mettre en place des « Petits responsables » <ul style="list-style-type: none"> - responsable de la cantine - responsable du matériel cours - responsable des toilettes - responsable du goûter - responsables des jeux de société - responsables du meuble à jouets. 	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les enfants se portent volontaires pour être responsable d'une mission pour la journée?</i> ● <i>Le temps de cantine est-il organisé pour que les enfants soient autonomes?</i>

B. 2ème Objectif : Développer les loisirs responsables : Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge du public. Organiser des temps d'activités cohérents et adaptés selon les tranches d'âge.

Actions/Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p>Organiser des temps forts, où les enfants sont les acteurs principaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Noël, réaliser un spectacle et organiser un marché de Noël. - Semaine des droits de l'enfant : réaliser une fresque - À chaque fin de période, préparer avec les enfants des affiches pour présenter aux parents leurs réalisations - À chaque période de l'année les enfants seront plongés dans un nouvel univers, avec une sensibilisation dynamique et des décorations attrayantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Le spectacle aura-t-il été réalisé avec la participation de tous les enfants?</i> ● <i>L'annonce du spectacle avec les décorations aura-t-elle été faite afin que les parents soient présents?</i> ● <i>Les décorations sont-elles attrayantes, les enfants se sont-ils projetés ?</i> ● <i>L'aménagement des salles est-il adapté en fonction des enfants ?</i>
<p>Mettre en place à chaque période une journée de sensibilisation à l'alimentation avec un petit déjeuner amélioré le matin, des jeux autour des aliments, des fruits et des légumes et la découverte de différents pains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les enfants sauront-ils reconnaître les différents aliments proposés ?</i> ● <i>Des ateliers autour de l'alimentation ont-ils été mis en place?</i>

Organiser des activités autour d'événements du calendrier (Marché de Noël, droit des enfants, la journée des crêpes, fêtes des mères, des pères,)	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les événements ont-ils été réalisés ?</i>
Mettre en place des décors en relation avec le thème, mais aussi de façon théâtrale ou avec des supports comme lettres, personnages imaginaires...	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les enfants sont-ils réceptifs aux changements de décors? Identifient-ils les thèmes, s'imprègnent-ils de ceci?</i>
Mettre en place 1 fois par mois et 1 fois par semaine lors des vacances des jeux et des activités autour de l'anglais. La boîte à mots sera utilisée tous les jours afin que les enfants apprennent l'anglais. Ses mots seront répétés tout au long de la journée.	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>La boîte à mots est-elle utilisée tous les jours ?</i> ● <i>Les jeux et les activités sont-ils mis en place 1 fois par mois?</i>
Proposer aux enfants un espace snoezelen afin d'éveiller les sens, installer la détente et voir évoluer l'enfant à son rythme	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>L'espace snoezelen est-il mis en place ?</i>
Mettre en place la fabrication d'un livre de l'accueil pour garder la trace des activités. Dans ce livre, les enfants pourront écrire et coller les photos de différents temps qu'ils auront fait dans la journée.	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Le livre est-il réalisé pour les GS et les élémentaires ?</i> ● <i>Chaque jour, est-il rempli ?</i>

C. 3ème Objectif : Vivre ensemble: Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Et, développer l'entraide

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
Organiser des sorties, où les enfants pourront découvrir un nouvel endroit dans le village où réaliser un grand jeu. (Rallye Photo, chasse aux trésors...). Les sorties devront avoir une histoire pour annoncer la sortie, un but ainsi qu'une finalité en fin de sortie.	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les sorties sont-elles organisées ? élaborées avec un déroulement, et un but?</i>
Organiser des rituels du matin et utiliser une boîte à mots.	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les rituels du matin sont-ils proposés chaque jour par une personne différente ?</i>
Coin des émotions : Cet espace a pour objectif de prendre conscience de ses émotions, en utilisant la mascotte Gaston la licorne, objet de transfert. Les enfants pourront exprimer ce qu'ils ressentent tout au long de leur journée. Pour cela, les enfants auront à leurs dispositions une affiche avec les différentes émotions représentées. Ils pourront à tout moment de la journée, placer leur photo sur l'émotion qu'ils ressentent. Roue des émotions	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Le coin des émotions est-il mis en place?</i> ● <i>Les enfants s'y rendent-ils quand le besoin se fait ressentir ?</i> ● <i>Les enfants l'utilisent-ils correctement ?</i> ● <i>Création de repères et explication des émotions aux enfants ?</i>
Mettre en place des activités et des jeux en lien avec l'anglais. Dans la continuité de la boîte à mots qui permet aux enfants de découvrir la signification des mots du quotidien en anglais (voiture = car / rouge = red...)	<i>Les activités et les jeux ont-ils été mis en place sur l'ensemble de l'année, l'anglais est-il utilisé plusieurs fois dans la journée afin que les enfants puissent s'appropriier la langue?</i>
Mettre en place une veillée, une fois dans la période afin d'intégrer davantage les familles dans la vie de l'accueil.	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>La veillée a-t-elle été réalisée ?</i>

IV. Méthodes d'évaluation

A. Satisfaction des enfants

Les évaluations des enfants se font en temps réel, cela permet de connaître ce que les enfants ont aimé durant l'activité, mais également leurs difficultés. À la suite de cette évaluation, l'équipe d'animation se remet en question sur ses actions, sur le projet proposé et sur la qualité des activités soumises.

L'évaluation se fait tout au long de la journée afin de récolter les retours des enfants. Grâce à ses retours, l'équipe d'animation peut emprunter des axes de progression lors des nouvelles périodes de travail.

Lorsque les enfants font leurs évaluations l'équipe d'animation, inscrit dans un cahier les retours de façon qualitative et quantitative.

Pour nos évaluations, nous prenons le temps de parler avec les enfants de leurs ressentis ainsi que de leurs difficultés lors des activités.

Notre méthode d'évaluation mise en place lors de nos journées est la suivante:

Les enfants ont un affichage avec des couleurs, sur lequel ils doivent se positionner en fonction de leurs ressentis:

J'ai Beaucoup aimé = Vert

J'ai aimé= Jaune





J'ai moyennement aimé = Orange

Je n'ai pas du tout aimé = Rouge.

Après chaque activité, les enfants pourront nommer la couleur pour choisir leur ressenti du jour et sur les activités proposées. L'équipe laissera l'enfant s'exprimer et l'accompagnera dans la verbalisation sans influencer son choix.

Où

Exemple d'une grille reprise avec la mascotte d'un accueil :

Critères	 J'ai beaucoup aimé	 J'ai aimé	 J'ai moyennement aimé	 Je n'ai pas du tout aimé
Positionnement des enfants				

B. Méthode d'évaluation de la satisfaction des familles

Nous réalisons une évaluation auprès des familles. Cette évaluation permet à l'équipe d'animation d'analyser les actions qu'elles mettent en place.

L'évaluation des familles est maintenant dématérialisée, c'est-à-dire que les familles reçoivent par mail des liens donnant accès à des questionnaires en ligne. Dans ce questionnaire, les familles pourront donner leurs avis et donner un score sur la qualité des animations, l'accueil de l'équipe, les locaux, les sorties. Le mail donnant accès au questionnaire sera diffusé en fin de trimestre pour évaluer les mercredis et à chaque période de vacances scolaires.

C. Méthode d'évaluation du projet pédagogique et élaboration des évolutions à prévoir

Notre évaluation nous permet d'améliorer nos actions et de faire évoluer les objectifs que nous nous sommes fixés en début d'année ou de période. Le projet pédagogique s'évalue en fonction des observations faites sur le terrain, la mise en place et concrétisation des projets d'animation.

Nous regroupons les équipes afin d'échanger avec eux sur ce qui se passe au quotidien au sein du centre. Nous échangeons les points positifs, les points à améliorer, les difficultés rencontrées. Les échanges avec l'équipe d'animation permettent de revenir sur les objectifs du projet pédagogique. Lors des temps de regroupement, nous insistons sur les points positifs et les points à améliorer pour la période suivante.

Une fois que nous avons récolté toutes les données, la direction retranscrit celles-ci dans un bilan de période.

Évaluation des objectifs pédagogiques

Cette grille d'évaluation permettra à l'équipe d'analyser les objectifs abordés durant l'année, cette méthode est plus ludique et synthétique, celle-ci sera évolutive selon les périodes et les projets associés, ceci servant à la rédaction de bilans (trimestriel).

Exemple d'une grille d'évaluation des objectifs pédagogiques

Émanciper:

Développer les loisirs responsables : Développer l'imaginaire:

Favoriser le vivre ensemble:

Évaluation des moyens suivants selon les critères fixés :	😊	🙂	😐	😞	COMMENTAIRES
<i>Pour les maternelles : Les enfants s'habillent seuls au mois de décembre</i>					
<i>Pour les maternelles : Les enfants mangent sans utiliser les mains au mois de décembre.</i>					
<i>Pour les élémentaires : Les enfants ont réussi à se servir les plats seuls, en partageant.</i>					
<i>Pour les élémentaires : Les enfants rangent correctement leurs affaires à leurs porte-manteau.</i>					
<i>Les enfants ont compris le système du self, ils savent se servir convenablement en respectant les portions sans gaspiller.</i>					
<i>Les plateaux sont mis en place et utilisés par les enfants ?</i>					
<i>Les plateaux de motricité sont-ils adaptés aux enfants et tranches d'âge?</i>					
<i>Les enfants respectent le nombre de participants par espace de jeux.</i>					
<i>Les enfants rangent correctement chaque espace de jeux avec l'aide de l'animatrice.</i>					
<i>L'espace snoezelen est mis en place.</i>					
<i>Les plateaux de vie sont mis en place et évoluent durant l'année.</i>					
<i>Les enfants se portent volontaires pour être responsable d'une mission pour la journée?</i>					
<i>Le spectacle a-t-il été réalisé avec la participation de tous les enfants?</i>					
<i>L'annonce du spectacle avec les décorations a-t-elle été faite afin que les parents soient présents?</i>					
<i>Les décorations sont attrayantes, et projettent les enfants?</i>					
<i>L'aménagement des salles est adapté en fonction des enfants et de leurs âges ?</i>					
<i>La veillée a-t-elle été réalisée ?</i>					
<i>Les enfants reconnaissent les différents aliments proposés ?</i>					
<i>Des ateliers autour de l'alimentation ont-ils été mis en place?</i>					
<i>Les événements importants sont-ils réalisés ?</i>					
<i>Les enfants sont-ils réceptifs aux changements de décors? Identifient-ils les thèmes, s'imprègnent-ils de ceci?</i>					
<i>La boîte à mots est-elle utilisée tous les jours ?</i>					
<i>Les jeux et les activités sont-ils mis en place 1 fois par mois?</i>					
<i>Le livre de l'accueil est-il mis en place pour les GS et les élémentaires ?</i>					
<i>Chaque jour, est-il rempli ?</i>					

<i>Les sorties sont-elles élaborées de façon constructives avec intérêt pédagogique ?</i>					
<i>Les rituels du matin sont-ils faits chaque jour par une personne différente ?</i>					
<i>L'espace « coin des émotions » est-il mis en place ? Les enfants l'utilisent-ils ?</i>					
<i>La mascotte Gaston est-elle mise en place et utilisée?</i>					
<i>Les enfants en font-ils bon usage ?</i>					
<i>Les repères et explication des émotions aux enfants ?</i>					
<i>Quelle influence a la compréhension des émotions chez les enfants ?</i>					
<i>Les activités et les jeux anglais sont-ils mis en place sur l'ensemble de l'année et utilisés plusieurs fois durant la journée afin que les enfants puissent reconnaître les mots ?</i>					
Bilan					

2ème partie – FONCTIONNEMENT EN LIEN AVEC LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Réglementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du Code du travail et à celles du ministère de l'Éducation nationale.

Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la *JPA Spécial Directeur – Hors-série « La réglementation expliquée »*, actualisée chaque année, est mise à disposition. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

I. Place de l'enfant au sein de l'accueil collectif de mineurs

A. Constitution des groupes d'enfants

Les groupes d'enfants sont séparés durant la journée.

Les maternelles sont réparties en 2 groupes, en fonction de leurs tranches d'âge. Chaque groupe aura son référent, afin que les enfants puissent être encadrés par la même personne durant la journée.

Durant la journée, les groupes sont réunis lors de temps conviviaux, comme le temps des repas, les goûters, les sorties, les grands jeux. Ils seront également amenés à se regrouper lorsqu'un jeu collectif demande un certain nombre d'enfants pour jouer.

Concernant le groupe élémentaire, la répartition est la même. Un groupe CP-CE et un groupe CM, cependant les enfants n'auront qu'un référent.

La salle des élémentaires est divisée en plusieurs espaces afin de laisser le temps au CP-CE de s'adapter à leurs groupes. Chaque espace de la salle d'activité propose aux enfants des jeux et du matériel adapté à leurs âges.

B. Prise en compte du choix de l'enfant

Le choix des enfants est très important pour l'équipe d'animation. Nous proposons plusieurs activités, le matin et l'après-midi, afin que les enfants puissent choisir ce qu'ils souhaitent faire.

Chaque animateur essaie de présenter l'activité de manière ludique (affichage, présentation de l'activité de manière déguisée, jeu).

Une fois la présentation de l'activité terminée, chaque enfant est libre de choisir l'activité qu'il souhaite pratiquer. Les enfants peuvent également ne pas faire d'activité. Dans ce cas, ils sont orientés vers les espaces de jeux, sous la vigilance d'un animateur. L'animateur se remet en question dès lors qu'un enfant ne souhaite pas faire son activité régulièrement.

En fin d'activité ou en fin de journée, l'équipe d'animation propose aux enfants de faire une évaluation de celle-ci. Les enfants pourront s'exprimer à l'oral durant le bilan, également, ils pourront proposer des nouvelles activités à l'équipe d'animation.

Une boîte à idées pourra être mise à disposition des enfants, ce qui permettra de mettre en avant les idées enfants auprès de l'équipe d'animation.

C. Participation de l'enfant dans la vie quotidienne

L'équipe d'animation a pour mission principale d'accompagner les enfants dans la tâche de la vie quotidienne.

Pour cela, elle met en place des outils afin que les enfants puissent se repérer et s'approprier les espaces du centre. Nous mettons en place des affiches, dans les salles, les couloirs, les espaces dans lesquels les enfants peuvent être présents. Cet affichage favorise la prise de repères, des images correspondants aux différents espaces de jeu, au contenu des placards pour les enfants, des "sens interdits" sur les portes des espaces dédiés aux adultes.

Nous mettons tout en œuvre afin de mettre en avant les enfants afin qu'ils soient acteurs de leur journée.

Il est essentiel pour l'équipe d'animation, d'être attentif aux besoins individuels des enfants.

L'équipe accompagne également les enfants dans les différentes tâches de la vie quotidienne, lors des déplacements, les enfants d'âge maternelle sont toujours accompagnés par un adulte afin d'assurer leur sécurité. Cependant, en élémentaire, l'animateur peut autoriser un enfant à se déplacer dans la structure accompagnée d'un camarade du même sexe (pour aller aux toilettes, ou pour aller dans la structure).

L'équipe d'animation met en place des règles de vie. L'équipe associe les enfants à la création de ces règles. Ces règles sont présentée sous forme d'images représentant une situation afin que tous les enfants puissent comprendre ce qu'ils peuvent faire et ne pas faire.

Les règles sont affichées dans chacune des salles d'activité.

Nous responsabilisons les enfants lors des temps de repas comme le repas du midi et le goûter. Lors de ces temps conviviaux, nous impliquons les enfants dans le respect des locaux, avec le rangement du réfectoire, le débarrassage des tables. Lors du goûter, nous avons mis en place un système de self afin de laisser les enfants choisir ce qu'ils souhaitent manger, puis leur permettre d'être autonomes dans la gestion de leurs repas.

D. Intégration de l'enfant au groupe et à la structure

1. Faciliter l'intégration de chacun

La direction et l'équipe d'animation accueillent chaque nouvel enfant dans la bienveillance et l'écoute de celui-ci et de sa famille. Nous faisons découvrir les locaux à l'enfant. Nous présentons les différents espaces de jeux qu'il peut utiliser tout au long de la journée, le déroulement de la journée et les règles de vie.

Il est par ailleurs possible de faire découvrir le centre aux familles qui le souhaitent afin de rassurer le/les enfants.

Développer l'individualité dans le groupe : l'adulte se devra d'accompagner chaque enfant dans la bienveillance en respectant son individualité et personnalité. Il faudra observer, écouter et trouver des solutions adaptées à chacun. Le choix des mots a son importance afin d'encourager les enfants dans leur réalisation personnelle.

2. Cas des enfants en difficulté

L'équipe d'animation garantit la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.

Lorsqu'un animateur constate des difficultés d'un ou de plusieurs enfants, il essaye de parler avec l'enfant ou les enfants et en informe la direction. Ce type de problématique est ensuite discuté avec l'ensemble de l'équipe afin d'apporter la meilleure réponse à l'enfant, de créer des outils appropriés, un rendez-vous avec la famille pourra être utile selon l'importance du problème, l'école pourra être associée afin de trouver des solutions communes.

3. Cas des enfants en situation de handicap physique ou mental

Lorsqu'un enfant en situation de handicap physique ou mental est accueilli au centre. Nous mettons en tout en œuvre afin de répondre aux obligations instaurées par la loi du 11 février 2005 qui affirme le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination, quel que soit le handicap, mais d'une volonté politique largement affichée dans les pays occidentaux et d'un souci éthique.

Il nous appartient de mettre en œuvre nos pratiques en respectant le rythme de chacun, l'autonomie dans le groupe en adaptant les espaces et en tenant compte des objectifs et des contraintes de chaque temps éducatif. **Au regard de ces contraintes, l'équipe s'ajuste en permanence.**

Des règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil le plus adapté donnant aux enfants des repères spatiaux, lui permettant de s'approprier les lieux dans le respect de ses capacités.

Les locaux de l'accueil sont adaptés aux enfants en situation de handicap (toilettes handicapées).

Lors de l'intégration de l'enfant en situation de handicap au sein du reste du groupe, l'équipe d'animation peut adapter son fonctionnement et ses activités. Les animateurs resteront attentifs aux difficultés d'intégration ou à d'éventuelles discriminations dont pourraient être victimes des enfants. Afin que les animateurs puissent trouver la meilleure façon de les accueillir, des discussions de fond seront engagées en réunion, avant l'accueil de l'enfant, une rencontre avec la famille, l'équipe éducative et éventuellement médicale si besoin est préférable.

Une sensibilisation du public sera à prévoir avant l'accueil d'un enfant présentant une ou des spécificité(s) pour pouvoir au mieux l'intégrer au groupe et à la vie quotidienne de l'accueil de loisirs. L'accent sera mis sur la compréhension du handicap par tous et le droit à la différence.

E. Règles de vie du groupe

Les règles de vie sont élaborées avec les enfants. Elles seront représentées par Gaston la licorne.

Pour les maternelles, les règles de vie sont sous forme d'images afin que cela soit plus attrayant pour les enfants, puis cela leur permet de voir exactement les règles.

Pour les élémentaires, les règles seront affichées sur un mur, les enfants pourront se reporter lorsqu'ils le souhaitent.

En cas de non-respect des règles de vie, des sanctions pourront être mises en place, et par la suite la famille peut en être informée.

Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique est interdite,
- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises,
- Ne pas courir dans les espaces intérieurs
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil de loisirs
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci
- Avoir un langage adapté

F. Gestion des conflits

L'équipe pédagogique prend le parti de comprendre la situation en laissant les enfants s'expliquer sur la naissance du conflit. Une fois la situation posée, l'équipe d'animation essaye de régler les différentes conséquences que leurs conflits, leurs mots ou leurs actes peuvent engendrer. Il est essentiel pour l'enfant qu'il comprenne son erreur, qu'il l'assume et qu'il se responsabilise.

L'équipe d'animation peut également prendre la décision de regrouper tous les enfants du groupe afin de prendre le temps de discuter avec eux sur une situation passée ou qui pourrait se passer. Ce temps d'échange permet d'anticiper les futurs problèmes. Lors de ce temps, les enfants seront acteurs,

chacun pourra s'exprimer librement sans jugement, ceci permettra de trouver une solution d'eux-mêmes.

Nous souhaitons privilégier l'échange et le dialogue avec les enfants afin de responsabiliser les enfants et d'éviter que les conflits se reproduisent.

Certains enfants peuvent avoir du mal à exprimer leur ressenti. Pour cela, un mur des émotions sera mis en place. Sur ce mur différentes images d'émotions seront installées. Les enfants pourront y déposer leurs photos, si l'image correspond à l'émotion qu'ils ont ce jour. Ils pourront s'ils le souhaitent échanger avec un animateur.

Lorsqu'un enfant a du mal à exprimer son ressenti, l'animateur peut venir lui poser des questions simples.

Les émotions de Gaston

Et toi, comment te sens-tu aujourd'hui ?



En dernier recours, l'enfant est envoyé vers la direction.

Il convient pourtant de ne pas systématiser cette pratique, car elle perdrait toute efficacité et toute crédibilité. Si l'enfant n'a pas respecté les règles, et ce, de façon récurrente, l'équipe d'animation peut en référer à la famille ou à la coordination pour trouver une solution adaptée à l'enfant.

Dans le cas où, l'enfant serait régulièrement dans le non-respect des règles. L'équipe d'animation peut en référer à la famille en aparté, en présence de l'enfant. Afin de le mettre devant ses responsabilités, et/ou à la coordination pour trouver une solution adaptée.

La direction et l'équipe d'animation s'interrogent sur les raisons des conflits et essayent d'apporter des réponses pédagogiques et adaptées.

Lors des échanges avec le groupe d'enfants, l'équipe d'animation possède un outil leur permettant de bien choisir les différents mots à employer.

Pour les animateurs, un outil est proposé, favorisant une communication positive avec les enfants, il est exposé dans le bureau de direction et sera consultable à souhait :

Le choix des mots est essentiel !

Expressions à éviter	Expressions conseillées à utiliser
Ce n'est pas grave	Ce n'est rien
Ne t'inquiète pas	Sois tranquille
Ne m'en veux pas	Prends-le bien
Ça ne fait pas mal	As-tu mal ?
Ne t'énerve pas	Reste calme
C'est compliqué	Ce n'est pas facile
Ce n'est pas faux	C'est assez juste
Ne crie pas, parle moins fort	Parle plus bas
Je suis nul	Je ne suis pas doué
Ce n'est pas mauvais	C'est plutôt bon
C'est plus dur	C'est moins facile
Ne le prends pas mal	Prends le bien

II. L'équipe pédagogique

A. Constitution de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée par :

- Une Coordinatrice JOBY Cécile
- Une directrice: RECOUVREUR Fanny BAFD
- Une animatrice référente maternelle 3 ans : PALISSE Delphine BAFA
- Une animatrice référente maternelle 4 ans -5 ans : PERRUICHE Éléonore CAP Petite Enfance
- Une animatrice référente élémentaire 6 ans - 12 ans : RECOUVREUR Fanny

1. La coordination

La coordinatrice est Cécile JOBY.

- Rôle de la coordination :

La coordination a pour mission de coordonner les équipes de direction et de superviser les tâches incombant aux directeurs des différentes structures. Mais, elle est aussi en charge de la formation des équipes. La pédagogie mise en place sur les accueils, le suivi de celle-ci, l'événementiel, les projets transversaux. La comptabilité, la relation avec les élus, les recrutements, les équipes, fait le lien avec les ressources humaines, la sécurité et les suivis des travaux des bâtiments.

2. L'équipe de direction

La direction est une personne-ressource. Les animateurs peuvent se rapprocher de la direction, afin d'avoir des précisions sur le déroulement des projets. Avoir une réponse à leurs questions liées à la réglementation, ou tout simplement pour être aidé, conseillé ou guidé dans une démarche (préparation d'activité...).

- Rôle de la direction :

Le directeur :

Titulaire du BAFD, il est garant de la sécurité morale, affective et physique des enfants, mais aussi de son équipe. Il veille au bon fonctionnement et au déroulement de la vie du centre.

Il a pour rôle :

- Assurer la sécurité affective, physique et morale du public.
- Prise en compte des besoins individuels du public tout en l'inscrivant dans une démarche collective.
- Connaissance et adhésion aux intentions éducatives du projet éducatif de l'association.
- Rédaction, mise en place et évaluation du projet pédagogique.
- Garant du respect du projet pédagogique par l'équipe d'animation.
- Rédaction avec l'équipe, élaboration et évaluation des projets d'animation.
- Garant de la mise en place des projets d'animation par période.
- Garant de la mise en place d'activités variées et adaptées aux publics.
- Garant de l'évaluation et de la prise en compte du retour du public.
- Diffuser les questionnaires de satisfaction et analyse en réunion d'équipe.
- Gestion et suivi du budget pédagogique.
- Gestion du matériel pédagogique : approvisionnement, stocks, commandes.
- Assurer les déplacements et les transports du public.
- Gestion des présences du public.
- Recrutement des équipes d'animation.
- Suivi, formation et évaluation des animateurs et des stagiaires.
- Menée de réunion (ordre du jour et relevé de décision).
- Responsable de la communication des actions en interne et en externe.
- Accueil et disponibilité avec les familles.
- Médiateurs entre les coordinateurs et/ou responsables de service, les animateurs, les enfants, les parents, le corps enseignant, les intervenants, les élus et le personnel municipal.
- Gestion administrative de la structure (selon l'obligation réglementaire).
- Gestion des inscriptions et des règlements des familles.
- Tenue logistique de la structure.
- Respect des règles de sécurité et des conduites à tenir en cas d'incendie ou d'attentat.

3. L'équipe d'animation

Un trombinoscope sera mis en place à l'accueil afin de présenter aux familles l'équipe d'animation de la période.

Sur ce trombinoscope, nous présentons les différentes animatrices présentes au centre.

- Rôle des animateurs :

En premier lieu, l'équipe est en adéquation avec le projet pédagogique et le fait vivre, ils en sont les premiers acteurs.

L'équipe d'animation assure sur le terrain la sécurité, physique, morale et affective des enfants. Ils sont des référents. L'équipe se doit de construire des relations de qualité, en étant bienveillante et à l'écoute. Ils se doivent également de prendre en compte les besoins et les rythmes de chaque enfant. Ils prennent en compte que l'enfant est un individu à part entière et agissent avec lui en fonction de sa personne et non de la globalité du groupe.

Les animateurs doivent avant tout être capable de mener à bien :

- ❖ Des projets d'animations et d'activités (en prenant compte des besoins individuels des enfants, des rythmes, et de l'âge des enfants)
- ❖ Les temps de vie quotidienne
- ❖ L'application des règles de vie et de collectivité
- ❖ Le respect du matériel et des lieux
- ❖ Connaître les règles de sécurité

Ils sont aussi les premiers à être en contact avec les familles et les enfants et se doivent de faire un accueil chaleureux, convivial et de maintenir une communication constante.

L'animateur doit :

- Assurer la sécurité affective, physique et morale du public
- Prise en compte des besoins individuels du public tout en s'inscrivant dans une démarche collective
- Connaissance et adhésion aux intentions éducatives du projet éducatif de l'association
- Respect, mise en place et évaluation du projet pédagogique avec la direction
- Réaliser la mise en place, et participer à l'évaluation du projet d'animation
- Rédaction, mise en place et évaluation de projet d'animation
- Mise en place d'activités variées et adaptées aux publics
- Évaluation et prise en compte des retours du public
- Accueil et disponibilité avec les familles, les respecter et se montrer à l'écoute
- Lien entre la direction, les animateurs, les enfants, les familles
- Développement, suivi et évaluation du partenariat
- Tenue logistique de la structure (rangement, hygiène,)
- Dans le cadre d'un déplacement, il peut être nommé chef de convoi par la direction. À ce titre, il aura la responsabilité du groupe en sortie. Il sera présenté en tant que responsable du groupe. Il devra se rendre joignable à tout moment de la journée et devra informer et faire valider par la direction toute modification concernant la sortie.
 - Dans le cadre du suivi sanitaire du public, il peut être référent sanitaire.
 - Respect des horaires
- Justifier son absence par un document officiel
- Porter une tenue vestimentaire adaptée
- La consommation d'alcool ou de stupéfiants est interdite
- Interdiction de fumer dans les locaux et sous les yeux des enfants
- Respecter les consignes données par son directeur ou sa hiérarchie
- Faire remonter les informations utiles à sa direction
- Ne pas porter de casque ou d'oreillettes
- **Ne pas utiliser son mobile durant son temps de travail**
 - Faire remonter toute information spécifique à la direction
 - utiliser les outils de fonctionnement propres à la structure

B. Fonctionnement et organisation au quotidien

1. Gestion des pauses, des horaires et des congés

L'équipe d'animation reçoit par mail les horaires. Ils sont également donnés en main propre une à deux semaines avant le début de la période. Ce planning est affiché à l'entrée du bureau, l'équipe peut s'y référer quand elle le souhaite. Sur ce planning, les pauses de chacun des membres de l'équipe y sont inscrites avec les éventuelles heures de récupération.

L'équipe d'animation peut partir en pause durant le temps du midi, en fonction de son d'heure d'arrivée au centre le matin.

La personne chargée de l'ouverture (7h00) est en pause de 11h00 à 11h45. L'animatrice qui arrive à 7h30 prend une pause de 12h00 à 12h45. La dernière personne qui arrive à 8h15 aura sa pause de 13h00 à 13h45. Il y a toujours 15 minutes entre chaque départ afin de transmettre d'éventuelles informations à l'animatrice qui prend le relais.

En ce qui concerne les demandes de congés ou de récupération d'heures, elles doivent être validées par la direction puis par la coordination.

2. Réunions d'équipe et prises de décision

La direction met en place des réunions sur le temps d'accueil du matin, une fois que toute l'équipe est arrivée. En général, elles sont faites entre 8h15 et 8h30. Les réunions sont préparées en amont, avec un ordre du jour envoyé 1 ou 2 jours avant la réunion. En fin de réunion, l'équipe reçoit par mail un compte-rendu de réunion.

Les réunions permettent de transmettre les informations importantes à l'équipe d'animation, préparer les projets d'animation, anticiper les préparations des sorties.

Les ordres du jour et les comptes-rendus de réunions sont répertoriés dans un classeur accessible par l'équipe d'animation.

3. Relations et communication avec la coordination

Nous avons des réunions avec la coordinatrice Mme JOB Y Cécile.

Nous avons un échéancier qui nous permet de connaître les jours de réunions, les différents datelings pour le rendu des projets, ainsi que l'envoi des tâches administratives à lui transmettre. Nous nous réunissons environ 2 ou 3 fois par mois en fonction de l'échéancier avec l'équipe de direction. Hors des jours de réunions, nous communiquons principalement par mail, et si besoin par téléphone.

L'équipe de direction peut faire part de ses difficultés à la coordinatrice, elle essaiera d'apporter des solutions ou faire en sorte que la direction trouve la solution par lui-même.

C. Intégration d'un nouveau salarié dans le groupe

Toute l'équipe d'animation est investie dans l'intégration d'un nouveau collègue (salarié, stagiaire...). C'est toutefois la direction qui l'accueille et lui présente les locaux, le fonctionnement, elle lui remet le projet éducatif, le projet pédagogique, le projet d'animation en cours, le règlement intérieur, ses horaires. Une semaine après l'arrivée, la direction fait un petit entretien avec l'animateur pour faire le point, puis un dernier point est fait avant la fin de période d'essai.

Tout stagiaire ou tout nouveau salarié a le droit à l'erreur, mais selon son degré celle-ci fera l'objet d'un entretien avec la direction si nécessaire, afin que cela ne se reproduise plus.

D. Suivi et évaluation des animateurs et des stagiaires

Les animateurs sont suivis toute l'année par la direction, en les observant et analysant les situations. Des entretiens en début et en fin d'année ont lieu avec les animateurs afin de voir les progrès qu'ils réalisent. Les entretiens annuels ont lieu au printemps pour faire le bilan et décider des objectifs que l'animateur souhaite pour l'année suivante.

Durant l'année, l'accueil est amené à accueillir des stagiaires pour différents diplômes (BEP Services à la personne, BAFA, et des BP Animation). Ils sont reçus en entretien avant, pendant et après le stage. Une grille d'entretien est disponible pour aider à évaluer le travail.

E. Règles de vie du groupe d'adultes

Lors du déroulement de la journée, l'équipe d'animation propose des activités aux enfants. Elle doit préparer et ranger le matériel nécessaire à la réalisation de l'activité. Il se peut que l'animateur, ne puissent gérer le groupe d'enfant et le rangement du matériel. Il peut, dans le cadre exceptionnel, demander de l'aide à la direction, afin de gérer le groupe ou un bobo. L'animateur peut également faire le rangement de son matériel en fin de matinée à partir du moment où la salle d'activité permet d'accueillir les enfants en toute sécurité. Les enfants peuvent aider l'animateur à ranger le matériel. Apprendre aux enfants à ranger le matériel utilisé fait partie de la démarche pédagogique.

L'animateur doit faire attention aux différents points suivants:

- Pour que les enfants respectent le matériel, l'équipe devra elle-même le respecter et en prendre soin.
- Accompagner les enfants de maternelle en petit groupe aux toilettes. L'animateur reste avec les enfants pour les aider à se laver les mains, surveiller, tirer les chasses d'eau...
- Lors d'activités salissantes, il est impératif de protéger les enfants avec des tabliers, les tables et les sols avec du papier journal, des bâches, ou autres.
- Les élémentaires ont le droit d'aller aux toilettes sans adulte, mais ils partent à deux (pas de mixité).
- Ne pas utiliser son portable pendant les activités, sauf en cas d'urgence.
- Ne pas boire son café avec les enfants.
- Pour les pauses, prévenir les collègues et demander à la direction, le faire à des moments qui ne gênent pas le bon fonctionnement ou qui mettent en péril la sécurité des enfants.
- Bien se répartir dans la cour pour avoir une vision de tous les enfants.
- Les animateurs font un appel nominatif le matin et l'après-midi. Ils informent ensuite la direction des effectifs de leur groupe. Chaque animateur doit connaître l'effectif de son groupe, mais également l'effectif global de la structure.
- Le langage, le ton employés, les propos tenus doivent toujours être adaptés aux enfants et respectueux de ces derniers.

L'équipe d'animation doit avoir une attitude exemplaire à l'égard des familles, du personnel technique, la cantinière.

Lorsqu'une personne de l'équipe est fumeuse, elle se doit de la faire lorsqu'elle est en pause, dans un endroit à l'abri des regards des enfants et ramasser les mégots.

L'équipe d'animation et la direction fait à tout de rôle l'ouverture du centre. Le passage de clés est important. Pour que l'ouverture se fasse de façon correcte, l'équipe d'animation peut se référer au planning d'horaire présent dans le bureau. Dans ce planning, le schéma est le même. La personne qui est de fermeture (19h) sera d'ouverture (7h) le jour suivant. La personne qui commence à 7h30 finira à 18h15, celle qui commence à 8h15 fera la fermeture.

Lors de l'ouverture du centre, l'agent doit veiller à ouvrir toutes les portes, les fenêtres et les volets. Descendre les chaises et installer les différents espaces de jeux pour les enfants et mettre en place du dortoir. Elle peut également anticiper les préparatifs d'une sortie, faire des décorations, finir la préparation de son matériel.

Dans l'enceinte de l'accueil de loisirs, chacun se doit de respecter la loi, notamment l'interdiction de fumer, respecter la réglementation (SDJEN et interne à l'accueil de loisirs) en vigueur sur les accueils de loisirs, droit du travail.

III. Ressources pour la mise en œuvre du projet pédagogique

A. Les locaux

1. L'accueil de loisirs

L'accueil de Loisirs de Touquin est composé de :

- 1 salle d'activité maternelle
- 1 salle d'activité élémentaire
- 1 salle de repos pour les maternels
- 1 sanitaire élémentaire
- 1 sanitaire maternel
- 1 cuisine
- Un jardin



2. Autres locaux mis à disposition

Nous disposons par ailleurs des locaux de restauration et la cour avec le plateau sportif de l'école élémentaire.

Dans les locaux de la restauration, nous devons faire attention à laisser les différentes salles propres et les tables dans la même disposition, que nous l'avons trouvée en arrivant dans les locaux.

3. Contraintes et potentiels des locaux

Les locaux sont spacieux. Nous avons beaucoup de salles à aménager et à décorer afin de rendre l'accueil de loisirs accueillant pour les familles et les enfants.

L'espace disponible nous permet de proposer des activités variées.

Cependant, les locaux sont partagés avec le périscolaire et RAM durant la semaine. De ce fait, la réserve matérielle doit être toujours bien rangée afin que chacun puisse prendre son matériel. De même que le ménage, durant les mercredis et les vacances scolaires un agent de ménage s'occupe de l'entretien. Pour le reste de la semaine, les agents du périscolaire s'occupent du ménage. Lorsque le RAM vient les jeudis matin, une entreprise de nettoyage vient après leur passage.

B. L'environnement

1. Situation géographique

Touquin est un petit village rural de Seine-et-Marne. Ce petit village de la Brie est situé à 50 km à l'est de Paris, entre Coulommiers et Rozay-en-Brie sur la départementale 231 qui relie Lagny à Provins. De plus, on peut visiter à quelques kilomètres, le plus grand parc des félins installé en Europe.

Attachée à ses constructions traditionnelles et à ses paysages champêtres, la commune est entourée de forêts et de cultures.

Les communes que l'on retrouve proche de Touquin sont Pézarches, Hautefeuille, le Plessis-Feu-Aussoux.

La commune de Touquin appartient à la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie.

2. Facilités de transport

Lors de nos déplacements, nous sommes amenées à emprunter des bus loués pour l'occasion. Nous les utilisons afin de regrouper les différents centres en même lieu. Nous avons un protocole que nous suivons afin de faciliter et de sécuriser ces déplacements.

3. Contraintes et potentiels de l'environnement

Le village dispose d'espaces ruraux, d'un terrain de foot accessible par des petits chemins. De nombreux chemins de randonnée, d'une ferme alentour.

C. Les ressources financières et matérielles

1. Le budget

Le budget est alloué par période, de septembre à décembre, de janvier à avril puis de mai à août, hors vacances.

La direction est responsable de la bonne gestion budgétaire.

Le budget est ventilé selon les dépenses: achats de matériel pédagogique, goûters alimentaires, pharmacie, sortie...

2. Le matériel mis à disposition

L'accueil de loisirs est doté de beaucoup de matériels que l'on peut décomposer comme suit:

- Matériel sportif : cages de foot, plots, ballons de foot, cerceaux, échasses, frisbee.
- Matériel fongible : pour les activités manuelles, divers matériaux.
- Matériels artistiques: costumes pour les déguisements, le théâtre.
- Nombreux jeux de société pour tous les âges
- Jeux d'imitation : dînettes, cuisines... Nous travaillons également avec du matériel de récupération pour lequel nous sollicitons les parents.

IV. Organisation de la journée d'accueil

A. Journée type

7h00-8h45	<p>Accueil échelonné des enfants et mise en place de petites activités créatives ou calmes ou des coins symboliques</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Aller à la rencontre des parents et prendre le temps de discuter et d'être à l'écoute des parents et des enfants ❖ Pointer l'enfant ❖ Noter les informations transmises par les parents sur le cahier de transmission ❖ Proposer aux enfants des petites activités (coloriages, pâte à modeler, perles, lectures, petits jeux de sociétés,) ❖ Création de petite déco, fresque...
9h00-9h30	<p>Temps de regroupement</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Appel nominatif ❖ Instaurer une musique de rassemblement... ❖ Temps de choix des petits responsables (matériel, jeu) ❖ Temps de parole des enfants à tour de rôle un enfant vient s'exprimer sur un moment de vie qui l'a marqué au centre et un autre enfant vient lire le menu du jour. ❖ Pour les élémentaires, possible mis en place du temps de parole sous forme de forum. ❖ Présenter les activités de façon originale selon le thème du jour (sensibilisation) ❖ Défis par équipe.
9h30-9h45	<p>Temps de jeu : un jeu au choix des enfants, intérieur ou extérieur</p>
9h45-11h00	<p>Préparation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Passage aux toilettes ❖ Installation des activités et répartition des enfants selon leur choix <p>Activités du matin Pour les Maternelles afin de pouvoir faire deux services</p>
11h15 pour les maternelles 11h45 pour les élémentaires	<p>Arrêt des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Fin d'activité et rangement ❖ Retour au calme ❖ Temps d'activité libres et de détente
11h30 pour les maternelles 12h00 pour les élémentaires	<p>Préparation au repas</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Passage aux toilettes ❖ Trajet jusqu'à la salle de repas
11h30-12h30 12h00-13h00	<p>Déjeuner maternelles Déjeuner élémentaires</p>
13h00-13h30	<p>Retour au centre pour les maternelles, début temps de repos et temps calme</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Début temps calme : rassemblement des enfants pour un moment de relaxation (musique douce, sophrologie), apprentissage de chanson, lecture d'histoire (des élémentaires pour les maternelles) ou jeu en extérieur pour tous.
13h30-15h15	<p>Début temps de repos pour les élémentaires qui le souhaitent</p>
13h30-14h15	<p>Temps d'activités calmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Créer des espaces avec des petits groupes (lecture, dessins, jeux de société,)

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Être à l'écoute des enfants ❖ Création de petite déco, fresque...
14h15-15h45	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Activités de l'après-midi, Jeu : chaque jour un jeu sera proposé par les animateurs et pour faire plaisir aux enfants un jeu de leur choix sera fait.
15h45-16h15	Réveil échelonné des enfants qui font la sieste
16h15-16h30	Arrêt des activités <ul style="list-style-type: none"> ❖ Fin d'activité et rangement ❖ Retour au calme
15h30-17h00	Goûter en mode self <ul style="list-style-type: none"> ❖ Donner la parole aux enfants sur le ressenti de la journée (évaluation)
17h00-19h00	Départ échelonné <ul style="list-style-type: none"> ❖ Transmettre les informations de la journée aux parents ❖ Vérifier les informations du matin ❖ Proposer des petites activités aux enfants : création petite décoration, activités en autonomie pour les plus grands (perles, scoubidous...), malle éco responsable et cirque, jeux de société, dessin, jeux en extérieur...
19h00	Fermeture de l'accueil de loisirs

B. Temps d'accueil du public

Les enfants sont confiés aux équipes Charlotte Loisirs par les familles. Ces temps de prise en charge sont essentiels afin de récolter toutes les informations concernant les enfants. L'accueil des enfants doit être adapté et une attention particulière doit être portée à chacun afin d'amorcer le démarrage de la journée dans les meilleures conditions. L'accueil des parents se fera à l'extérieur des locaux, ils doivent émarger à l'arrivée de leur enfant et au départ. Dès leur arrivée les enfants sont accueillis et pris en charge par un animateur, les enfants déposent leurs affaires au porte manteau et vont directement se laver les mains surveillées et aidées par les animateurs. Pour rendre ce moment (lavage de main) plus ludique, l'apprentissage de petites chansons peut être mis en place.

Lors de l'accueil du soir de 17h00 à 19h00, les départs sont échelonnés. Les équipes doivent être vigilantes quant aux personnes venant chercher les enfants. Les animateurs et personnes référents de l'accueil du soir se présentent aux parents et font un retour de la journée des enfants. Ils évoquent les éventuels soins effectués à l'enfant en cas de blessures bénignes, ou tout autres points afin de les rassurer.

Expliquer aux parents qu'il est nécessaire pour la sécurité des enfants, qu'ils montrent une pièce d'identité si le référent n'a jamais vu les parents ou les personnes prenant l'enfant en charge.

C. Temps d'animation

L'équipe d'animation élabore un projet d'animation dans lequel elle rédige les activités qu'elle souhaite mettre en place durant la période et la thématique choisie. Avant la rédaction de ce projet, l'équipe travaille d'abord sur une fiche de travail (annexe 1). Cette fiche permet d'anticiper la rédaction de ce projet d'animation.

Chaque activité est pensée et élaborée en fonction des besoins des enfants, chacune aboutit à une finalité.

Les activités de la journée sont présentes chaque matin, l'équipe d'animation présente les activités et leur principe, sous forme de conte ou d'histoire. Elle présente également le menu de la cantine et du goûter.

Lorsque le temps des activités est venu, l'équipe présente à nouveau les activités afin que les enfants puissent les choisir. En aucun cas, les enfants sont obligés de faire l'activité, dans ce cas, ils sont orientés vers les espaces de jeux libres sous la surveillance de l'animateur qui réalise son activité.

Toutefois, l'animateur doit se poser la question, si très souvent les mêmes enfants ne réalisent pas les activités.

L'animateur met en place son activité avec son matériel. Quand tous les enfants ont fini l'activité, ils sont invités avec l'animateur à ranger le matériel. L'animateur doit être vigilant lors du rangement dans la réserve, il fait l'inventaire de celle-ci pour la direction, dans l'éventualité où un réapprovisionnement est nécessaire.

- L'activité n'est pas une fin en soi

Grâce à elle, l'enfant met en avant ses capacités, fait de nouveaux apprentissages.

Les animations font l'objet d'un projet d'animation pensé et rédigé en amont par l'équipe.

Ce dernier sera construit autour d'une réflexion pédagogique, d'actions prédéfinies et d'une thématique afin de créer un fil conducteur permettant une cohérence des activités proposées.

L'animateur doit y réfléchir en se posant un certain nombre de questions :

- Est-ce que cette activité correspond à la tranche d'âge des enfants dont je vais m'occuper ?
- Quel objectif je vais travailler ?

Pour une activité manuelle, les enfants peuvent développer des compétences autour du découpage, de la reconnaissance des formes, couleurs, utiliser des nouveaux outils, matières...par exemple...

Pour une activité sportive, ou collective : favoriser la coordination, l'entraide, le partage et le développement psychomoteur...

Il est important pendant l'activité manuelle que l'animateur soit là pour accompagner, aider l'enfant, mais en aucun cas, il ne doit faire à la place de.

Si un enfant de l'accueil de loisirs ne veut pas participer à une activité manuelle, l'animateur, l'animatrice doit avoir la capacité de prendre du recul et de se questionner : cette activité, est-elle adaptée à la tranche d'âge des enfants dont je m'occupe ?

L'activité présentée peut être amenée aux enfants de façon plus ludique avec une sensibilisation drôle, créer une petite histoire, se déguiser...pour donner l'envie.

Enfin, si l'enfant ne veut toujours pas participer à l'activité ou au jeu proposé, il a le droit de préférer lire, faire un jeu de société, dessiner ou tout simplement ne rien faire, ...du moment qu'il ne se met pas en danger et ne met pas en danger les autres.

Activité d'expression : favoriser la prise de parole, la mise en avant et la confiance en soi...

Les activités sont présentées aux enfants dans le cadre d'une sensibilisation orale, visuelle par des décors, des déguisements, une petite scénette, une histoire ou d'un modèle.

Les temps d'animation sont préparés et décrits précisément par les animateurs dans leurs projets d'animation, qui mettent en place le matériel, en garantissant, la sécurité, l'organisation, le rangement et l'inventaire du matériel...

Ainsi, le déroulement type d'un temps d'animation est le suivant :

- projet d'animation et planning d'activité (en lien avec le projet pédagogique)
- préparation de l'activité par l'animateur
- **sensibilisation**
- Mise en place de l'activité
- rangement
- Évaluation

Les sorties ou visites sont des moyens couramment adoptés pour approfondir un thème ou une succession d'activités. L'organisation d'une sortie doit rester un moyen pour construire, illustrer ou renforcer une ou plusieurs activités (un jeu, une visite...). L'environnement naturel représente également un lieu de découvertes (balade en forêt et fabrication d'un herbier, etc.)

D. Temps calmes

Déroulement du temps calme pour les petites sections et les enfants souhaitant dormir :

Après le repas et le temps de jeu qui suit, les enfants vont aux toilettes, se lavent les mains, surveillé et aidé par les animateurs.

En fonction de l'âge et des besoins des enfants, les animateurs les orientent dans les différents espaces :

- Sieste pour les plus jeunes ou activités calmes. En priorité les petites sections et moyennes sections s'ils le souhaitent. Activités calmes pour les grandes sections et ceux qui ne souhaitent pas dormir.
- Les lits du dortoir sont installés par l'animateur référent de l'ouverture du centre. Si impossibilité, il prévient alors l'animateur référent sieste du jour qui installera les lits avant le repas. Un poste de musique peut être prévu pour diffusion de musique douce ou de chansons calmes, des livres sont également à disposition pour pouvoir lire des histoires pendant la période d'endormissement des enfants. Le linge de lit est disposé sur chaque lit.
- L'animateur référent de la sieste s'assure que chaque enfant a son doudou (si existant). Lors de l'arrivée des enfants le matin, l'équipe d'animation dépose le doudou de l'enfant dans le meuble du dortoir. Ce meuble permet de ranger les doudous avant la sieste et les vêtements des enfants lorsqu'ils sont installés. Chaque enfant possède son tiroir avec son nom et sa photo apposée. Ainsi, les enfants peuvent repérer où se trouvent leurs affaires lorsqu'ils entrent ou sortent du dortoir.
- Une fois les enfants installés, l'animateur chargé de la sieste assure leur repos, par la lecture de contes, diffusion de musique douce et veille au calme ambiant.
- Les enfants à la sieste se réveillent seuls et de façon échelonnée.
- Après la sieste, l'animateur de la sieste aide les enfants à s'habiller, puis les oriente au fur et à mesure vers les animateurs en activité.
- Les derniers enfants sont incités à se réveiller en douceur entre 15h15 et 15h45.
- Une fois, les derniers enfants sortis, l'animateur range le dortoir avec l'aide d'un enfant volontaire différent chaque jour.
- En fin de temps calme, passage aux toilettes sur proposition de l'animateur, et préparation aux activités prévues en intérieur et/ou en extérieur.
- L'animateur référent range la salle.
- Les draps doivent être lavés chaque fin de période (environ 4 mercredis et chaque fin de vacances).

Déroulement du temps calme pour les autres enfants :

- L'animateur référent installe le temps calme avant le repas lorsque l'organisation le permet.
- Des pôles d'ateliers sont proposés aux enfants (par ex : relaxation, lecture, jeux de société, de construction, d'activités manuelles fines type perles, scoubidou, élastiques ou bracelets brésiliens).
- Le temps calme dure entre 30 et 45 minutes. Les salles doivent être rangées avant de repartir en animation.
- Cette période se termine par une remise en activité : chansons, forum de discussion.

Chaque animateur reprend un groupe d'enfants et repart en activité seul ou à plusieurs suivant le planning prévu.

Les animateurs, les animatrice pendant ce temps :

- **ont une attitude favorisant le repos des enfants**
- **pratiquent une écoute active durant ce moment privilégié de communication**
- **laissent le matériel (crayon couleur, jeux de société, livre, etc.) à disposition des enfants en les responsabilisant sur le rangement et la tenue du matériel.**

E. Temps du repas et du goûter

Le repas se déroule dans les locaux de la restauration de l'école, nous pouvons également faire le repas en extérieur lorsque le temps le permet.

Les repas sont proposés aux enfants sous forme de self-service.

Durant ce temps, il faut être attentif à l'hygiène et à l'équilibre alimentaire des enfants qui joue un rôle important dans le développement de l'enfant.

Le goûter se déroule respectivement dans les salles dédiées aux élémentaires et aux maternelles.

Le goûter est proposé aux enfants sous forme de self-service. L'équipe d'animation met en place le goûter à partir de 15h30, les enfants se lavent les mains puis passent au comptoir du self tenu par un animateur. Les enfants peuvent se servir ou demander que l'animateur les serve. Une fois servis, les enfants mangent à table. À la fin de leurs repas, ils doivent débarrasser leurs affaires et les mettre sur la table des affaires sales.

Les goûters peuvent être améliorés lors d'anniversaires ou d'événements spéciaux. Pendant les vacances, des petits-déjeuners équilibrés sont organisés.

Chaque fin de mois l'équipe d'animation propose aux enfants de réaliser eux-mêmes le goûter. Chaque groupe réalise un gâteau afin d'avoir assez de gâteau pour tout le centre. Lors de cette journée, nous souhaitons les anniversaires du mois écoulé. Nous nous référons à un train des anniversaires présent dans le hall du centre. Ce train est sous forme de ballons représentant Gaston la licorne évoluant durant l'année avec les différents événements marquants.

Avant et après le goûter les tables sont nettoyées, un enfant de chaque groupe est nommé responsable de cette tâche. Ces temps doivent rester des moments privilégiés et conviviaux et d'échange pour cela les animateurs prennent le repas et le goûter à une table avec les enfants. C'est aussi le moment d'initier les enfants au goût, à la découverte des aliments... Enfin pour changer le quotidien et proposer le plus possible d'activités et de temps de vie en extérieur, quand le temps le permet des tables pourront être sorties pour le goûter sur terrasse ou la cour attenante à l'accueil.

V. Organisation des activités

A. Aménagement des espaces

En début d'année, l'équipe réfléchit et réaménage l'espace mis à disposition selon les besoins du fonctionnement et des projets d'animation.

L'équipe doit faire un affichage ludique pour les enfants afin qu'ils puissent évoluer librement et calmement dans les différents espaces de jeux. Le rangement est l'affaire de tous.

Les espaces de jeux sont identifiés avec un nombre limité d'enfants, ce système permet aux enfants de jouer en petit groupe, ainsi chacun peut partager les jouets. L'équipe d'animation a mis en place des colliers de jeux, lorsque les enfants souhaitent aller dans un espace de jeux, ils prennent un collier. Lorsqu'il ne souhaite plus jouer dans cet espace, il repose le collier et va prendre un nouveau collier.

Exemple:

- Coin de jeux
- Cuisine : 3 enfants.
- Coin kapla : 4 enfants.

L'équipe se doit de ranger systématiquement après chaque activité, avec l'aide des enfants. Le rangement fait partie de l'activité et les enfants doivent prendre conscience de leur rôle dans la bonne tenue de la structure. Les enfants participent au rangement et au nettoyage du goûter. Les animateurs sont garants du bon déroulement. Chaque enfant range et nettoie sa table. En élémentaire, si des enfants le souhaitent, ils peuvent participer au balayage de la salle avec un animateur. Après chaque journée les bibliothèques, les jouets, les feuilles et crayons doivent être rangés à leur place, rien ne doit traîner par terre.

B. Diversité des activités proposées

Chaque animateur possède ses forces et ses faiblesses, ce sont les compétences et les savoir-faire qu'il faut valoriser tout au long de l'année.

Pour valoriser les compétences de chacun, l'équipe d'animation met en œuvre des activités sportives, manuelles ou d'expression. Elle doit essayer de sortir de sa zone de confort et proposer des activités variées. En effet, les enfants ont des envies et des besoins variés et les animateurs doivent s'adapter pour y répondre au mieux. Ainsi, les enfants doivent pouvoir avoir le choix entre une activité physique et une activité plus manuelle.

Pour référence voici quelques supports d'aide :

La pyramide de Maslow :



Si l'une des couches est inexistante cela crée un déséquilibre, elle est fondamentale !

Nous avons pu évaluer les différents besoins des enfants en fonction de leurs âges:

LES MATERNELLES:

Besoin et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques sur les activités	Types d'activités
<p>Baucoup de besoins physiologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation - Sommeil (sieste, nuit...) - Mouvement (développement physique et moteur) éveil sensori-moteur. <p>Besoin de sécurité affective : être aimé, cajolé.</p> <p>Besoin de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Socialisation et ouverture vers autrui (sourires, câlins, bisous...) Il découvre que la parole est magique : peut faire agir l'autre. - Pleurer est un moyen de s'exprimer et pas 	<p>Dépend de l'adulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande beaucoup d'attention et de présence, - Repérer les signes annonciateurs (la faim, la fatigue, l'excitation,). <p>Donner des repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer des rituels, - Mettre l'accent sur la communication (après le petit-déjeuner nous allons faire...) - S'adresser aux enfants à leur niveau avec un vocabulaire adapté. <p>Favoriser l'apprentissage et l'autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éviter toutes les attitudes pouvant minorer les compétences de l'enfant (Laisse ! Tu es trop petit, je vais le 	<p>Durée des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant se fatigue vite et récupère vite. - Changer régulièrement d'activité. (45 minutes). <p>Déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inclure dans un imaginaire, - Découpage en séquences, - Importance du modèle, donner des explications simples et claires. - Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants. - Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances. (Atelier d'expression, activités manuelles, décoration des locaux, création 	<p>Des activités en autonomie, une nécessité : prévoir des temps où les enfants jouent seuls avec des supports de jeux : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux permettant de développer l'imaginaire...</p> <p>Des activités permettant de stimuler les capacités sensorielles des enfants : jeux de couleurs, de rythme, de manipulation (eau, terre, collage, sable, coloriages, dessins, peinture, argile, pâte à sel, plâtre...)</p>

<p>nécessairement, le signe d'un profond malaise.</p> <p>Besoin de confiance en soi et d'autonomie : expériences, explorations, n'a pas la notion du danger.</p> <p>Besoin de construire sa personnalité : - Il est une personnalité à part entière, il se dissocie des autres et prend conscience de son « moi ». Période du « non » et de l'opposition. - L'identité sexuelle se construit. (Curieux envers le sexe opposé). - Complexe d'Œdipe. Identification au parent du même sexe = intégrer son identité sexuelle. Deux interdits : l'inceste et le meurtre.</p>	<p>faire...) Préférez les phrases du type : « <i>Est-ce que tu veux que je t'aide pour nouer tes lacets ?</i> » - Éviter la surprotection. Favoriser la sécurité sans empêcher les enfants d'agir seuls. (Ex : parcours acrobatiques, course...)</p> <p>Poser des limites : - Limites physiques, limites sociales, limites temporelles. (<i>Nous jouons encore 5 minutes et après, nous arrêtons.</i>) - Proscrire les relations fusionnelles. - Ne pas conforter l'enfant dans ses attitudes non admises par la société. - Félicité régulièrement les enfants lorsqu'ils ont une attitude positive. - L'imitation est un outil d'apprentissage extrêmement prisé à cet âge.</p>	<p>d'une histoire, raconter une histoire...)</p>	<p>Développer l'intellect, les repères : classements, puzzles, la date du jour, qui est absent, comment je me sens, quel temps fait-il, etc.</p> <p>Développer l'imaginaire : contes, histoires, marionnettes, etc.</p> <p>Développer les capacités motrices : jeux de poursuites, de course, de relever, de grimpe, de parcours, d'escalade, etc.</p> <p>Développer la motricité fine : coloriages, assemblages, montages, etc.</p> <p>Développer la vie de groupe : Chants, comptines, ronde, jeux collectifs de coopération, etc.</p>
--	---	--	---

LES ÉLÉMENTAIRES :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques sur les activités	Types d'activités
<p>Ce sont les mêmes besoins que la tranche d'âge précédente.</p> <p>Le développement physique : La croissance se ralentit, les hormones somnoles jusqu'à 12 ans. C'est la période de latence.</p> <p>Le développement psychologique : - Ne confonds plus le réel et l'imaginaire. Cherche une explication rationnelle pour tout.</p>	<p>Donner des repères fixes : - Rester fidèle à ses repères (charte de vie en collectivité, règlement intérieur,) - Définir ce qui est interdit et autorisé clairement dans l'espace, dans le groupe, avec les adultes... - Ne jamais déroger à la règle établie pour le groupe. - Être un modèle de respect des règles et des autres. - Être très cohérent, expliquer ce qui est</p>	<p>Durée de l'activité : avant 8 ans - 15 minutes d'attention. - 30 minutes de jeu.</p> <p>Durée de l'activité : de 8 à 10 ans - 30 minutes d'attention, - 45 minutes de jeu.</p> <p>Durée de l'activité : après 10 ans : - 30 minutes d'attention, - Jusqu'à 60 minutes de jeu. Reste toujours vigilant par rapport à la règle.</p> <p>Bien connaître le jeu et l'activité avant de la</p>	<p>Les activités de construction (cabane, cerf-volant,)</p> <p>Les jeux d'adresse et les jeux d'échange.</p> <p>Les activités manuelles (peinture, terre, sculptures...)</p> <p>Les chants, les jeux dansés, les histoires lues, les contes.</p> <p>La découverte du milieu naturel.</p>

<p>- Prennent conscience que les actes ont des conséquences. C'est le début de la conscience morale. (Intégration de ce qui est bien permis et que ce qui est mal défendu).</p> <p>- Renforcement de l'identité sexuée : agressivité entre les sexes, identification forte au sexe identique : choix du métier, héros, papa, maman, etc.</p> <p>Sur le plan social :</p> <p>- Apprentissage de nouvelles règles prennent de nouveaux référents.</p> <p>- Besoin de compétition, de se mesurer aux autres (sur le plan intellectuel et sur le plan physique).</p> <p>- Besoin de justice et d'équité.</p> <p>- La socialisation est très affirmée : importance des gens surtout à partir de huit ans. À partir de 12 ans des affinités apparaissent, c'est le temps des amitiés privilégiées.</p>	<p>interdit ou autorisé et pourquoi ça l'est.</p> <p>Référent sans le savoir ?</p> <p>- L'enfant s'identifie à un adulte de même sexe et prend pour modèle les valeurs du référent.</p> <p>- Répondre aux questions des enfants toujours sincèrement. Ne pas tomber dans l'imaginaire.</p> <p>Adultes protecteurs :</p> <p>- Rester attentif aux groupes et à l'individu.</p> <p>- Renforcer les comportements positifs, valoriser les actions destinées à améliorer la vie de groupe.</p> <p>- Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation.</p>	<p>mettre en place. Revoir les règles précisément avec toute l'équipe d'adultes.</p> <p>Sanctionner les comportements déviants par rapport aux jeux et à l'activité.</p> <p>Fait référence à la règle en cas de litige. Trouver des compromis cohérents et juste le cas échéant. Laissez les enfants faire des propositions à ce sujet. On peut aussi faire appel à un délégué des deux camps.</p>	<p>Déguisements, maquillage, transformation, etc.</p> <p><u>À partir de 8 ans :</u></p> <p>Début des grands jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor...</p> <p>Activités sportives.</p> <p>Activités manuelles à dextérité fine (perles, bois, dessins)</p> <p>Activités d'expression / Activités autogérées.</p>
---	--	--	--

C. Gestion des sorties et des déplacements

1. Préparation du déplacement

- Un animateur référent se charge de prendre les gilets jaunes, les trousseaux à pharmacie, les gilets de sécurité ainsi que des bouteilles d'eau et des gobelets si le trajet le nécessite.
- Prévoir autant de pharmacie et de gilets de sécurité par animateur qu'il n'y a de groupe

Le chef de convoi, nommé désigné, veille à l'anticipation de tous les éléments organisationnels de la préparation de la sortie.

Avant le départ, penser à :

- Préparer une liste détaillée des enfants. Chaque animateur doit en avoir un exemplaire en main, ou plus précisément, la liste du groupe qu'il accompagne (s'il y a plusieurs groupes).
- Veiller à laisser un ou plusieurs numéros de téléphone à la direction en cas de problème. (Autant de numéros que de groupes).

- Une fiche détaillée du trajet aller-retour doit être transmise et affichée par la direction. Les animateurs devront strictement s’y tenir. Si changement de route imprévu, penser à prévenir la direction.
- Si toute la structure est en déplacement, y compris la direction. Veiller à prendre les fiches sanitaires des enfants présents. Laisser une note à l’entrée de l’accueil afin de prévenir les familles du lieu de sortie, des heures de départ et de retour, le nombre d’enfants et d’adultes ainsi qu’un numéro de téléphone joignable.
- Faire l’appel des enfants et expliquer clairement les consignes de sécurité à respecter sur le trajet (ne pas courir sur les trottoirs ou la chaussée, rester en rang deux par deux, etc.).

Les déplacements

- Les enfants doivent être rangés deux par deux les uns derrière les autres ou en file indienne si le trottoir n’est pas assez large.
- Les animateurs doivent se positionner à chaque extrémité du groupe, soit un devant et un derrière.
- Pour les groupes accompagnés de plus de deux animateurs, les adultes se répartissent au milieu.
- Les animateurs marchent du côté de la chaussée.
- Si le trajet emprunté ne dispose pas de trottoir où les enfants peuvent marcher en sécurité, le groupe doit se comporter comme un véhicule, donc marcher à droite de la chaussée.
- Compter régulièrement les enfants.
- Les passages piétons doivent être obligatoirement empruntés pour traverser chaque route. Les animateurs se positionnent de chaque côté du passage afin de bloquer la circulation le temps que les enfants traversent.
- Si le trajet ne dispose pas de passage clouté, aux animateurs de le créer en bloquant la route de chaque côté de la circulation. Faire preuve de stratégie pour le choix de la traversée, éviter les sorties ou entrées de virages.

Le retour

- Un animateur se charge de ranger les trousseaux à pharmacie, les gilets de sécurité.
- Reporter les soins dispensés aux enfants dans le cahier d’infirmier

Spécificités :

EN CAR

L’animateur doit être vigilant et disponible.

- Compter les enfants lors de chaque montée et descente de car
- Se répartir dans l’ensemble du car (avant, milieu, arrière)
- Placer les enfants malades à l’avant
- Avoir à proximité sacs plastiques et mouchoirs
- Ne pas placer d’enfant en place centrale au fond du car afin d’éviter tout incident en cas de freinage brusque
- Opérer une vérification du car après que les enfants sont descendus pour s’assurer que tous les enfants soient bien TOUS descendus et qu’ils n’aient pas oublié de vêtements.

À LA PISCINE

- Respecter l’encadrement, à savoir 1 animateur pour 5 enfants en maternelle et 1 animateur pour 8 enfants en élémentaire.
- Annoncer la venue du groupe au maître-nageur
- Pas plus de 40 enfants dans l’eau par baignade
- Les enfants doivent avoir leur nécessaire de baignade et être autorisés à se baigner
- Respecter les consignes de sécurité et d’hygiène

À VÉLO

Équipement et Itinéraire

- Reconnaître au préalable l'itinéraire choisi et les difficultés particulières (fortes pentes ou côtes, mauvais état de la route, carrefours dangereux... et avant le jour de la sortie, vérifier que l'itinéraire est toujours praticable
- Laisser à l'accueil de loisirs le parcours choisi et l'horaire estimatif,
- Prévoir des itinéraires de repli.
- Avoir un matériel dont le parfait état sera vérifié avant chaque sortie, surtout pour le freinage,
- Adapter la taille des bicyclettes à celles des utilisateurs et régler les hauteurs de la selle et du guidon,
- Dispositifs réfléchissants de couleur rouge visibles de l'arrière, et autres dispositifs réfléchissants (brassards, bandes réfléchissantes) visibles latéralement, ceci de jour comme de nuit (art, R,196 du code la route),
- Avertisseur (timbre ou grelot) dont le son peut être entendu à 50 mètres au moins (art, R,198),
- Le port d'un casque adapté est fortement conseillé.

Circulation

Respecter le Code de la route, particulièrement :

- Signaler les changements de direction (art. R6)
- Ne pas rouler à plus de 2 de front (art. R.189) ; il est recommandé une circulation en file indienne (imposée dès la chute du jour) et par unités d'un maximum de 10 unités fractionnées (laisser 50 mètres entre chaque groupe afin de permettre aux véhicules à moteur de doubler en sécurité).
- Emprunter les bandes cyclables ou les pistes cyclables lorsqu'il en existe (art. R.190)
- Garder une allure modérée, réglée par un responsable à chaque extrémité du groupe : un devant, en « chef de file », qui règle l'allure, indique les changements de direction, les ralentissements, les arrêts, les obstacles, ordonne les remises en file simple lorsque le groupe va être croisé ou quand la visibilité l'exige ; un autre à l'arrière, en « serre-file », qui ordonne les remises en file simple quand le groupe va être dépassé.

Prévoir des haltes et des regroupements fréquents en dégagant la route.

Vérifier que les vélos disposent bien des équipements obligatoires (éclairage actif et dispositifs rétro réfléchissants ou catadioptres).

Éviter autant que possible les routes à grande circulation.

Matériel et équipement

Prévoir :

- Une trousse de réparation,
- Une trousse de premier secours,
- Se munir des fiches sanitaires et de liaison

Transports et convois

Le chef de convoi est responsable de la sortie sur les lieux de départ et pendant les voyages allers et retours. Les consignes de sécurité prédéfinies et données par la direction doivent être respectées lors de tout déplacement.

D. Temps forts, partenariat ou projets spécifiques

Durant l'année de nombreux projets peuvent surgir.

Un projet inter-centre durant l'été, des spectacles de fin de périodes, des veillées durant les vacances, des kermesses, fête de fin d'année.

Nous pouvons participer aux projets mis en place sur la communauté d'agglomération, comme les mots et délires, les interventions du SMITOM.

L'accueil s'investit dans des projets transversaux comme un spectacle ou un kermesses en fin d'année civile, une bourse aux jouets, une fête des accueils.

E. Accueil et communication avec les familles

Nous souhaitons insister sur les relations avec les familles pour les intégrer pleinement à la vie de l'accueil de loisirs.

Les temps d'accueil sont des moments privilégiés et de communication avec les familles. L'entrée de l'accueil de loisirs sera utilisée pour la communication sur le déroulement des journées des enfants, avec l'affichage des plannings d'animation et le compte-rendu imagé (photo, œuvres des enfants,) des journées.

En plus des questionnaires de satisfactions, une boîte à idées avec des coupons sera mise à disposition des parents tout au long de l'année pour noter certaines suggestions afin d'améliorer le fonctionnement de la structure. Cette boîte sera vidée toutes les deux semaines et le contenu sera étudié en équipe en réunion.

VI. Hygiène, sécurité et environnement

A. Prévention des risques et consignes de sécurité

1. Règles de sécurité

Notre accueil est spacieux et comporte différents espaces où les équipes et les enfants peuvent évoluer. Afin de savoir où se trouvent les enfants, l'équipe informe la direction de leur déplacement, par voie oral ou par le biais de notre groupe WhatsApp.

Dans la cour de récréation, les animateurs doivent se disperser et se mettent à des endroits stratégiques pour assurer la sécurité des enfants. L'équipe peut diviser la cour afin que les enfants puissent jouer sans danger. Les animateurs doivent connaître à tout instant la liste nominative et le nombre des enfants qui sont sous sa responsabilité à l'instant T. Ils doivent également connaître le nombre d'enfants présent au total sur la structure. Ainsi l'appel est fait 2 fois par jour, le matin, et en début d'après-midi.

Pour rappel : Toutes les issues de secours doivent être en permanence dégagées.

2. Prévention et procédures contre les incendies

Il doit être effectué deux exercices d'évacuation par an, pour que les animateurs et les enfants connaissent la procédure à suivre en cas d'incendie. La procédure d'évacuation d'incendie est connue de l'ensemble de l'équipe, car abordée dès la première réunion d'équipe en début d'année et rappelée de façon régulière.

Le plan d'évacuation est affiché à l'entrée de l'accueil de loisirs. Dans chaque salle, une procédure en cas d'incendie est affichée et les membres de l'équipe doivent en avoir un exemplaire à eux et doivent en avoir pris connaissance.

B. Suivi sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré par le directeur. Qui sera donc le référent sanitaire.

La personne en charge du suivi sanitaire doit :

- S'assurer de l'existence pour chaque enfant d'une fiche sanitaire de liaison ainsi que le cas échéant, des certificats médicaux de contre-indication en fonction des activités proposées

- Informer ses collègues des éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires
- Faire suivre les traitements médicaux et s'assurer des prises de médicaments
- S'assurer que les médicaments des enfants sont conservés dans un contenant fermé à clé sauf cas particulier
- Tenir le registre dans lequel sont mentionnés les soins donnés aux enfants
- Tenir à jour les trousseaux à pharmacie et le stock.

L'accueil de loisirs dispose d'une infirmerie avec laquelle les enfants peuvent être soignés et se reposer s'ils le souhaitent.

L'équipe de direction doit être informée des soins qui ont été prodigués à l'enfant.

L'équipe de direction décide d'appeler les secours ou la coordination ou d'appeler les parents en cas de gravité ou d'inquiétude.

Elle met en place un « journal d'infirmerie » pour enregistrer les soins administrés aux enfants. Toute intervention doit être notifiée sur ce même journal. Cet outil permet de justifier des soins effectués sur les enfants et d'informer les parents lors de l'accueil du soir. Un registre de soins spécifique appelé « journal médicamenteux » existe aussi afin d'y notifier les prises de traitements ponctuels ou les traitements des PAI en cas de besoins.

Par ailleurs, certains enfants accueillis sur la structure ont un PAI (protocole d'accueil individualisé) c'est-à-dire qu'il suit un traitement spécifique (par exemple enfant asthmatique,). Pour chaque enfant en PAI, il y a une fiche PAI spécifique (avec les indications médicales, une ordonnance, les gestes à prodiguer en cas de crise ou autre,) ainsi que les médicaments s'y rapportant. Les fiches PAI se trouvent dans le classeur « PAI situé dans le meuble de l'infirmerie. Les médicaments se trouvent dans des boîtes nominatives, toujours dans l'infirmerie. L'ensemble de l'équipe doit prendre connaissance des listings PAI (situés à la cantine, à la pharmacie et dans le bureau de la direction).

Aussi, pour les enfants ayant un traitement médical ponctuel. Les familles devront fournir l'ordonnance, ainsi que le médicament dans sa boîte d'origine. Ceci devra être remis à l'équipe dès l'arrivée de l'enfant, en aucun cas les médicaments devront être en possession de l'enfant ou dans son sac à dos par exemple.

Chaque fin de journée, à la fin de l'accueil, le membre de la direction appose sa signature sur le cahier d'infirmerie.

C. Hygiène et hygiène alimentaire

L'hygiène est importante pour la direction. Pour cela, nous avons mis en place différents moyens pour vérifier l'hygiène au fur et à mesure des jours.

La température des frigos est relevée tous les matins à l'aide d'un tableau s'appelant Suivi du relevé des températures de la chambre froide.

Les fours et frigos doivent être nettoyés au minimum chaque mois (utilisation de l'outil Suivi nettoyage réfrigérateur et Suivi nettoyage fours).

L'animateur désigné pour nettoyer la cantine/cuisine à l'accueil du soir est chargé de répertorier les aliments restants du goûter. Il se charge de mettre les aliments ouverts dans des boîtes hermétiques en précisant la date d'ouverture et la date de péremption.

En cas d'atelier cuisine, les animateurs se conforment aux règles HACCP et à la réglementation SDJEN. Les plats témoins sont ainsi conservés cinq jours au réfrigérateur. Nous disposons d'un four utilisé uniquement pour les activités culinaires.

Enfin, un protocole nettoyage est mis en place. Avec un code couleur de lavette (lavette bleue pour nettoyage évier et vaisselle, lavette rose pour nettoyage tables activités manuelles, lavettes jaune pour nettoyage des réfrigérateurs, lavette verte pour nettoyage des surfaces en contact avec l'alimentaire). Ce protocole est affiché au-dessus de chaque évier.

D. Hygiène de l'enfant

Les animateurs sont chargés de s'assurer de la sécurité physique, affective et morale des enfants. L'équipe d'animation veille au respect des conditions d'hygiène pour chaque enfant. Il est chargé de sensibiliser les enfants de manière ludique au lavage des mains et à l'hygiène de manière. Elle doit également de veiller au bien-être de l'enfant (changer un enfant si accident, l'inciter à se moucher si nez qui coule,).

Néanmoins, il faut être vigilant en ce qui concerne «les douces violences». On associe le terme de «douces violences» aux gestes et maladresses verbales ou non de l'adulte envers l'enfant sans intention aucune dans le cadre de nos pratiques professionnelles. C'est une sorte de ressenti immédiat que l'adulte va procurer à l'enfant sans forcément prendre conscience de ses conséquences. Ces attitudes répétées produisent chez l'enfant un sentiment d'insécurité affective. Elles déstabilisent l'enfant dans son développement physique et moral. L'enfant se construit à travers le regard de l'autre et la référence de l'adulte.

Par exemple :

Ne pas être brusque avec un enfant quand on lui essuie le nez et en tout cas le prévenir avant de le faire pour ne pas le surprendre. Il est important de changer un enfant en cas d'accident. Ne pas le laisser dans un état souillé, les animateurs veilleront à changer l'enfant et mettre le linge souillé dans un sac plastique. Tout en respectant l'intimité et la pudeur de celui-ci et le redonner aux parents le soir en expliquant. Se mettre à la portée de l'enfant pour s'adresser à lui. Ne pas négliger, le langage employé avec les enfants et la tonalité. Hausser la voix et crier sont deux choses différentes si un membre de l'équipe souhaite soufflet ou n'y arrive pas avec un enfant, passer le relais est la bonne solution pour tout le monde.

E. Propreté du matériel et des espaces

Pour les locaux, les animateurs veilleront à garder les salles ainsi que le matériel tel que les tables, les chaises et le mobilier en bon état. Ils veilleront également à l'état général des toilettes (tirer les chasses d'eau, les laves mains ...).

Un planning des tâches est réalisé pour attribuer à chaque membre de l'équipe des petites missions du quotidien. Chaque jour, ce n'est pas la même personne qui réalise les missions. Les animateurs sont responsables de leur salle qui doit être propre lors de leur départ.

Ainsi :

- tables nettoyées et débarrassées
- matériel rangé (dans les armoires et/ou réserves)
- jeux et livres rangés dans les endroits qui leurs sont dédiés (jeux de construction dans la malle construction, livres correctement rangés dans les bibliothèques, ...)
- les éviers doivent être vides et propres

Exemple: Annexe 2 : Tableau planning des tâches

VII. Annexes

Annexe 1 : Fiche d'accompagnement pour l'élaboration d'un Projet d'Animation

Fiche d'accompagnement pour l'élaboration d'un Projet d'animation

1- Contexte :

Le thème de cette prochaine période est l'espace.

Dans l'idée on abordera les étoiles, le système solaire et un peu d'écologie.

Faire un mix entre les planètes qui existe vraiment et d'autre imaginé, (la planète circus ou tout le monde a un talent du cirque, la planète géométrie ou les habitant ont la tête ronde carré etc.) bref pas de limite et on peut faire un mercredi planète verte avec un bonhomme tout vert qui explique que sur sa planète tout est vert il y a des plantes partout etc.

Et puisque le printemps sera de retour on pourra prévoir des plantations à l'extérieur ça pourrait être sympa.

Et je propose que sur les deux ou 3 derniers mercredis on prépare pour le dernier mercredi, dans la cour des stands pour les grand et les petit avec des jeux un peu fête foraine ça serait super cool

2- Constat :

Dans le projet pédagogique on évoque les plateaux de vie mais ils ne sont pas mis en place pour les petits, on pourrait travailler sur des attaches à fermer ou des choses à transvasé travailler la motricité fine, ou même un plateau de découpage avec des pointillé.

3- Objectifs :

Vous devez reprendre ceux du PP (ce tableau est le même que le Pp et Pa, vous indiquez ici les objectifs à retravailler, ce tableau sera à intégrer dans le Pa comme d'habitude. Ces objectifs doivent évoluer selon vos évaluations, vos bilans et dans le temps.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels/Actions	Evaluation : indicateurs
<i>Ex : Vivre ensemble</i>	<i>Action 1 : Organiser des temps d'échange lors de l'accueil du matin en mettant en place un rituel avec des chants petits jeux....</i>	<i>Les enfants participeront-ils d'eux même à ce temps ?</i>

4- Sensibilisation/décors :

Idées de ce que vous souhaitez voir sur votre accueil, donner des directives claires, donner le contexte en image des décors que vous envisagez et ou sollicitez l'imaginaire de vos équipes. Vous pouvez intégrer des images, dessins, croquis....

Aussi pour ce point vous pouvez aussi donner un scénario, des idées de personnages.... pour aider à projeter les équipes dans ce que vous attendez ! Exemple d'outils comme la télé du centre, fresques.....



Exemple de fresque...



Têlé du centre

5- Rétro planning :

ici répartir les tâches de décorations, de modèles d'activités, de référence de grand jeu ou temps fort, qui préparera la sortie et ce qu'il faut ? Les fiches sanitaires..... Qui fera quoi pour quand (vous pouvez intégrer des images...)

Qui ?	Fait quoi ?	Pour quand ?

6- Outils des structures :

Vous amenez ici vos points d'exigences pédagogiques et d'organisation : planning des tâches, outils d'évaluations, petits responsables, organisation des groupes... Idées d'outils et exigences et consignes

7- Idées d'activités et planning :

Vous pouvez ici donner des idées d'activités, donner des consignes et pourquoi ne pas intégrer des images pour que les équipes visualisent les idées et conceptualisent.

Temps forts :

Vous donnez ici des consignes et idées de temps fort et sorties : kermesse, grand jeu, fête du centre, soirées familles, exposition...

Maternelles :

Quand ?	Qu'est-ce que je vais faire et comment je vais le faire ?	Groupe d'âge	Où ? Matériel à prévoir	Qui ?	Modèle en image
Matin		PS/MS/GS	Intérieur / Extérieur <u>Matériels :</u>		
Matin		PS/MS/GS	Intérieur / Extérieur <u>Matériels :</u>		

Elémentaire :

Quand ?	Qu'est-ce que je vais faire et comment je vais le faire ?	Groupe d'âge	Où ? Matériel à prévoir	Qui ?	Modèle en image

J'ai beaucoup aimé = Vert

J'ai aimé = Jaune

J'ai moyennement aimé = Orange





Je n'ai pas du tout aimé = Rouge

Après chaque activité, les enfants pourront nommer pour choisir leur ressenti du jour et sur les activités proposées. L'équipe laissera l'enfant s'exprimer et l'accompagnera dans la verbalisation sans influencer son choix.

En fin de journée la flèche de miss météo se positionne sur la couleur qui a remporté le plus de suffrages.

Chaque jour, les résultats seront répertoriés dans un tableau, avec leurs commentaires afin que l'on puisse quantifier, et constater l'évolution de la satisfaction des enfants et que l'on puisse ajouter et réorienter les projets.

Exemple de grille :

Critères	 J'ai beaucoup aimé	 J'ai aimé	 J'ai moyennement aimé	 Je n'ai pas du tout aimé
Positionnement des enfants/quantifier les nombre de réponses				

Annexe 2: Planning des tâches

Planning d'organisation des tâches pour fonctionnement

	Céline	Laurence	Eléonore
07/09	Goûter Réserve sèche/ Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif
14/09	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif	Goûter Réserve sèche / Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation
21/09	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif	Goûter Réserve sèche / Réserve
28/09	Goûter Réserve sèche / Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif
05/10	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif	Goûter Réserve sèche / Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation
12/10	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif	Goûter Réserve sèche / Réserve
19/10	Goûter Réserve sèche / Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif
09/11	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif	Goûter Réserve sèche / Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation
16/11	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif	Goûter Réserve sèche / Réserve
23/11	Goûter Réserve sèche / Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif
30/11	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif	Goûter Réserve sèche / Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation
07/12	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif	Goûter Réserve sèche / Réserve
14/12	Goûter Réserve sèche / Réserve	Dortoir / Linge Sensibilisation	Infirmierie / Nettoyage cuisine Effectif

Légendes :

Goûter : Préparation du goûter maternelles et élémentaires, mise en place et service.

Réserve sèche : Inventaires de la réserve sèche et du frigo, noter dates de péremption et denrées.

Infirmierie : Faire l'inventaire des produits de l'infirmierie : regarder les dates de péremptions, veiller au réassort des trousses.

Nettoyage : laver les verres, cuillères, tasses, plan de travail, frigo et les rangent et four et penser à les ramener donner à Christelle le matin pour nettoyage en lave-vaisselle.

Drap à laver : changer les draps du dortoir et les mettre dans un sac. Chaque fin de semaine.